

Explication des écarts acheteur-vendeur des FNB



Un FNB est assorti en tout temps de deux prix : le prix auquel un investisseur est disposé à acheter des parts (appelé le cours acheteur) et le prix auquel un investisseur est prêt à vendre des parts (appelé le cours vendeur). Lors de la négociation d'un FNB, il est aussi utile de calculer l'écart acheteur-vendeur, c'est-à-dire la différence entre ces deux cours.

Les marchés boursiers peuvent être considérés comme des « lieux de rencontre » pour investisseurs, où chacun tente d'optimiser la valeur obtenue pour une opération. Les acheteurs de parts de FNB veulent payer un prix raisonnable et préféreraient profiter, si possible, d'un rabais par rapport à la valeur des titres sous-jacents du FNB, et les vendeurs veulent quant à eux obtenir le meilleur prix pour les parts qu'ils vendent sur le marché.

Les écarts existent car, dans un marché libre, les acheteurs et les vendeurs recherchent le prix le plus avantageux. Une fois le prix convenu, l'opération est exécutée et les parts de FNB changent de main.

Les cours acheteur et vendeur d'un FNB avoisineront la valeur des titres sous-jacents détenus dans le FNB. Les écarts acheteur-vendeur peuvent toutefois varier en fonction de nombreux facteurs, notamment les suivants :

1 Écarts des titres sous-jacents

Le FNB étant en réalité un panier de titres, l'écart le concernant découlera de l'écart des titres sous-jacents. En d'autres termes, la liquidité du FNB reflète la liquidité de la catégorie des actifs sous-jacents. Ainsi, si les titres sous-jacents sont très liquides, le FNB devrait logiquement être aussi très liquide et donc présenter un faible écart. Les actions de sociétés américaines à grande capitalisation constituent un bon exemple, car leur volume de négociation est généralement important et leurs écarts sont très restreints.

En revanche, les catégories d'actif moins liquides que les actions de sociétés américaines à grande capitalisation, comme les actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation, afficheront des écarts supérieurs qui se refléteront dans les écarts des parts de FNB qui représentent cette catégorie d'actif.

2 Coûts de regroupement et de négociation

Les coûts de regroupement et de négociation du panier de titres détenu dans un FNB pourraient influencer sur l'écart. Par exemple, si le FNB investit dans des titres étrangers, des coûts supplémentaires devront être engagés pour la conversion de dollars canadiens en devises sous-jacentes. Un FNB qui acquiert des actions européennes à dividendes doit d'abord acheter des devises, notamment des livres, des euros et des francs suisses.

Les coûts réglementaires et les impôts constitueraient un autre exemple. Au Royaume-Uni notamment, des frais de 0,5 % sont perçus chaque fois qu'un investisseur achète une action sur un marché boursier. Désignés comme des droits de timbre, ces frais sont pris en compte dans l'écart de tous les FNB liés à des titres britanniques.

3 Volumes de négociation

Lorsqu'un investisseur achète un très grand nombre de parts d'un FNB, dont la quantité dépasse le stock de titres que le teneur de marché a à vendre, ce dernier pourrait devoir créer davantage de parts en achetant un nombre considérable de titres sous-jacents. Des cours vendeurs plus élevés pourraient donc devoir être payés aux fins de l'exécution des ordres. Ces coûts sont en quelque sorte des « coûts d'incidence sur le marché ».

4 Risques de marché

Les écarts acheteur-vendeur peuvent également se creuser dans des périodes d'accroissement du risque ou de la volatilité sur les marchés. Si les teneurs de marché doivent prendre des mesures supplémentaires pour exécuter leurs opérations en période de volatilité, les écarts des titres sous-jacents pourraient être supérieurs, ce qui signifiera des écarts plus importants des cours du FNB.

Le risque de négociation se présente lorsque les marchés étrangers sont fermés alors que les marchés canadiens sont ouverts. À titre d'exemple, à l'occasion de l'Action de grâce aux États-Unis, les parts de FNB d'actions américaines continuent de se négocier au pays (à la Bourse de Toronto), même si les marchés boursiers américains sont fermés en raison du jour férié. Les investisseurs peuvent quand même acquérir des parts d'un FNB d'actions américaines. Toutefois, les teneurs de marché ne peuvent pas acheter davantage d'actions américaines pour créer des parts, ni suivre directement les prix sous-jacents de ces titres. Les écarts des FNB d'actions américaines seront donc supérieurs lors de l'Action de grâce aux États-Unis afin de compenser ce risque.

RBC Gestion mondiale d'actifs

RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA), division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC), regroupe les gestionnaires de fonds institutionnels BlueBay Asset Management et Phillips, Hager & North gestion de placements. RBC GMA est un fournisseur mondial de services et de solutions de gestion de placements pour les investisseurs institutionnels, la clientèle fortunée et les particuliers. La société offre des comptes distincts, des fonds en gestion commune, des fonds communs de placement, des fonds de couverture, des fonds négociés en bourse et des stratégies de placement spécialisées. Le groupe de sociétés de RBC GMA gère un actif de plus de 385 milliards de dollars et compte quelque 1 300 employés au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Pour en savoir plus sur les FNB RBC, visitez le site rbcgma.com/fnb.

L'information contenue dans cet article n'est ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de fonds de placement, de titres ou de tout autre produit, service ou renseignement à l'endroit des résidents des États-Unis ou du Royaume-Uni, ou de quiconque habite un territoire dans lequel ce genre d'offre ou de sollicitation est interdit ou de toute personne qu'il est illégal de solliciter ainsi. L'information n'a pas pour but de vous donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables et ne devrait pas être considérée comme telle. Vous ne pouvez agir sur la foi de l'information sans demander l'avis d'un professionnel.

® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2017



**Gestion
mondiale d'actifs**